

La Poste du Mali

MLA

Service de base						
1	Limite de poids maximale			EMF	Départ du bureau de douane/départ du bureau d'échange de destination	Oui
1.1	Colis de surface (kg)	30		EMG	Arrivée au bureau de distribution	Oui
1.2	Colis-avion (kg)	30		EMJ	Arrivée au bureau d'échange de transit	Non
2	Dimensions maximales admises			EMK	Départ du bureau d'échange de transit	Non
2.1	Colis de surface			5.1.4	Dépêches transmis	
2.1.1	2m x 2m x 2m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		PREDES V 2.0	Notification préalable des informations concernant les dépêches internationales (poste d'origine)	Oui
2.1.2	1.5m x 1.5m x 1.5m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Oui		RESDES V 1.1	Informations sur la réception des dépêches (réponse à un message PREDES) (poste de destination)	Oui
2.1.3	1.05m x 1.05m x 1.05m (ou 2m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		5.1.5	Prêt à commencer à transmettre des données aux partenaires qui le veulent	
2.2	Colis-avion			5.1.6	Autres données transmis	
2.2.1	2m x 2m x 2m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		PRECON	Préavis d'expédition d'un envoi international (poste d'origine)	Oui
2.2.2	1.5m x 1.5m x 1.5m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Oui		RESCON	Réponse à un message PRECON (poste de destination)	Oui
2.2.3	1.05m x 1.05m x 1.05m (ou 2m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		CARDIT	Documents de transport international pour le transporteur (poste d'origine)	Oui
				RESBIT	Réponse à un message CARDIT (poste de destination)	Oui
				6	Distribution à domicile	
				6.1	Première tentative de distribution effectuée à l'adresse physique du destinataire	Non
				6.2	En cas d'échec, un avis de passage est laissé au destinataire	
				6.3	Destinataire peut payer les taxes ou droits dus et prendre physiquement livraison de l'envoi	Non
				6.4	Il y a des restrictions gouvernementales ou légales vous limitent dans la prestation du service de livraison à domicile.	
				6.5	Nature de cette restriction gouvernementale ou légale.	
				7	Signature attestant l'acceptation du colis	
				7.1	Lors de la distribution ou de la remise d'un colis	
				7.1.1	la signature de la personne prenant livraison de l'envoi, est obtenue	Oui
				7.1.2	données d'une carte d'identité enregistrés	Oui
				7.1.3	autre forme d'accusés de réception	Oui
				7.1.4	nature de l'accusé de réception	
				7.2	Colis ordinaires	
				7.2.1	La signature du destinataire ou d'un mandataire de celui-ci	Oui
				7.2.2	La signature d'un mandataire de fait	Oui
				7.3	Colis avec valeur déclarée	
				7.3.1	La signature du destinataire ou d'un mandataire de celui-ci	Oui
				7.3.2	La signature d'un mandataire de fait	Oui
Services supplémentaires						
3	Acceptation de colis encombrants	Oui				
4	Dimensions maximales admises					
4.1	Colis de surface					
	Mètres pour l'une quelconque des dimensions	2				
	Mètres pour la somme de la longueur et du plus grand pourtour	3				
4.2	Colis-avion					
	Mètres pour l'une quelconque des dimensions	2				
	Mètres pour la somme de la longueur et du plus grand pourtour	3				
Eléments du service des colis						
5	Echange d'informations par voie électronique					
5.1.1	Utilisation d'un système de suivi et de localisation	Oui				
5.1.2	Données obligatoires transmis					
EMC	Départ du bureau d'échange expéditeur	Oui				
EMD	Arrivée au bureau d'échange de destination	Oui				
EMH	Tentative de distribution/vaine tentative de distribution	Oui				
EMI	Remise finale	Oui				
5.1.3	Données facultatives transmis					
EMA	Dépôt/collecte	Oui				
EMB	Arrivée au bureau d'échange expéditeur	Oui				
EME	Rétention en douane	Oui				

Service des colis avec valeur déclarée			12	Service facultatif de distribution express fournis	Non
8	Acceptation de colis de surface avec valeur déclarée	Oui	Colis avec avis de réception		
8.1	Montant maximal de la déclaration de valeur pour les colis de surface (DTS)	631.3367	13	Acceptation des avis de réception pour	
9	Acceptation de colis-avion avec valeur déclarée	Oui	13.1	Colis ordinaire	Oui
9.1	Montant maximal de la déclaration de valeur pour les colis-avion (DTS)	631.3367	13.2	Colis avec valeur déclarée	Oui
9.2	Montant maximal de la déclaration de valeur limitant la non-application des dispositions du Règlement		Colis francs de taxes et de droits		
10	Mentions utilisées pour la désignation des colis avec valeur déclarée		14	Acceptation des colis	Oui
10.1	Etiquette rose CP 74	Non	Colis fragiles		
10.2	Etiquette CP 73 et étiquette rose portant la mention «Valeur déclarée»	Non	15	Acceptation de colis fragile	Oui
Service des colis contre remboursement			Service de groupage «Consignments»		
11.1	Acceptation des colis contre remboursement		16	Assurance de groupage «Consignment» sur la base d'accords bilatéraux	Non
11.1.1	A l'expédition	Non	Service de logistique intégrée		
11.1.2	A la réception	Oui	17	Assurance d'un service de logistique intégrée sur la base d'accords bilatéraux	Oui
11.2	Montant du coût du service facturé à l'expéditeur en DTS en plus des taxes d'affranchissement		Adresses concernant les accords bilatéraux		
11.2.1	pour les colis ordinaires	DTS	18	Coordonnées de la personne chargée des questions concernant les accords bilatéraux	
11.2.2	pour les colis à valeur déclarée	DTS	Nom:	Mme SAMASSEKOU FATOUMATA BERTHE	
11.3	Coût supplémentaire aux destinataires pour la distribution de colis contre remboursement		Titre ou Fonction:	DIRECTEUR POSTE MASSAGERIE	
11.3.1	Fixe	DTS	Adresse:	AVENUE DE LA LIBERTE RUE 473 DAR SALAM BAMAKO	
11.3.2	Tranche de valeur ou valeur du colis (explication du calcul des frais de service):		Tél:	1: (+223)76123405 2: (+223)	
11.4	Mode de paiement accepté à destination pour le coût du service facturé aux destinataires		Fax:	(+)	
	Espèces : Non		E-mail	fatoumata.berthe@laposte.ml	
	Carte de crédit : Non		Matières radioactives et matières infectieuses admissibles		
	Chèque : Non		19	Matières radioactives admissibles pour	
	Par téléphone mobile : Non		19.1	Colis-avion	
	Autres :				Arrivants Non
11.5	Mode de paiement accepté à destination pour la valeur du colis contre remboursement				Partants Non
	Espèces : Non		19.2	Colis avec valeur déclarée	
	Mandat de poste : Non				Arrivants Non
	Carte de crédit : Non				Partants Non
	Chèque : Non		20	Envois contenant des matières infectieuses admissibles pour	
	Par téléphone mobile : Non		20.1	Colis-avion	
	Autres :				
11.6	Montant maximal accepté pour un colis contre remboursement entrant	DTS			
Service de distribution express					

		Arrivants Non		DTS	
20.2	Colis avec valeur déclarée	Outbound parcels Non		25.2	Quand la taxe n'est pas journalière, la période considérée est
		Arrivants Non			3500FCFA Maxi
		Partants Non		Taxes de livraison spéciales	
Taxes supplémentaires – Douane				26	Taxe au moment la livraison des colis Oui
21	Colis non passibles de droits de douane			26.1	Montant de la taxe
21.1	Seuil au-dessous duquel les colis sont exempts de droits de douane et autres taxes	Oui			Monnaie locale
21.2	Montant correspondant à ce seuil				2000 XOF
	Monnaie locale	75000FCFA			DTS
	USD				2,5
	Commentaires:			Taxes spéciales – Poste restante	
22	Colis passibles de droits de douane			27	Service de poste restante assuré Oui
22.1	Perception d'une taxe de dédouanement sur les colis soumis à un dédouanement ou à une inspection douanière à l'importation	Oui		27.1	Montant de la taxe par colis
22.2	Montant du droit considéré				Monnaie locale
	Monnaie locale	2000			400 XOF
	USD				DTS
	Commentaires:			27.2	Quand la taxe n'est pas par colis, mode de calcul utilisé
23	Perception d'une taxe de dédouanement pour tous les envois déclarés en douane	Oui			Taxe/Colis
23.1	Le montant des frais perçus			Dispositions spéciales – Traitement des envois acceptés à tort	
	Monnaie locale	2000		28	Renvoi des colis aux expéditeurs Oui
	USD			Zones de distribution	
	Commentaires:			29	Facteurs distribuent les colis
24	Frais administratifs sur les colis soumis à un dédouanement ou à une inspection douanière	Oui		29.1	à tous les destinataires
24.1	Le montant des frais perçus			29.2	uniquement dans certaines zones
	Monnaie locale	2000			Commentaires:
	USD			Collection	
	Commentaires:			30	Retrait des colis aux bureaux de poste concernés
25	Taxe de magasinage sur les colis conservés au-delà des délais prescrits ou en cas de renvoi à l'expéditeur ou de réexpédition	Oui		30.1	toutes les adresses
25.1	Montant de la taxe par jour et par colis			30.2	dans des zones spécifiques uniquement
	Monnaie locale	150FCFA/j			Commentaires:
				Procédures de distribution applicables aux colis passibles de droits de douane et de taxes	
				31	Procédure pour la distribution des colis passibles de droits de douane
				31.1	Prise en charge du colis au bureau de douane
				31.2	Livraison du colis à l'adresse du destinataire et perception des droits de douane et des taxes au moment de la livraison
				31.3	Livraison du colis à l'adresse du destinataire après paiement des droits de douane et des taxes

31.4	Remise du colis au guichet du bureau de poste contre paiement immédiat des droits de douane et des taxes	Oui	Nom du bureau:	BAMAKO COLIS POSTAUX
31.5	Autre		Nom:	M. Caroline MAIGA
			Fonction:	Chef de Centre
			Adresse:	DIRECTION GENERALE, AVENUE DE LA LIBERTE, PORTE 473, DARSALAM, BAMAKO
			Tél:	1: (+223)63255323 2: (+223)20227352
			Fax:	(+223)20225345
			E-Mail:	caroline.maiga@laposte.ml colis@laposte.ml
Period of retention			Dispositions spéciales – Force majeure	
32	Délai de garde applicable aux colis		36	Acceptation des dispositions en matière de responsabilité en cas de force majeure
32.1	Délai normal	3 Month(s)	36.1	Acceptation des dispositions en matière de responsabilité pour les colis avec valeur déclarée à bord de navires et d'aéronefs
32.2	Délai exceptionnel	6 Month(s)	36.2	Acceptation des réserves du destinataire ou de l'expéditeur au moment de la livraison
33	Délai de garde des colis postaux dont l'arrivée ne peut être notifiée au destinataire ou adressés poste restante		Special provisions - Customs declarations	
33.1	Délai normal	3 Month(s)	37	Nombre de déclarations en douane CN 23 requis pour les colis arrivants
33.2	Délai exceptionnel	6 Month(s)	37.1	Nombre de déclarations en douane CN 23 requis pour les colis en transit
			37.2	Langues dans lesquelles les déclarations en douane CN 23 peuvent être établies
			Français Anglais	
Colis retenus d'office			Dispositions spéciales – Mode de transmission des documents d'accompagnement	
34	Une liste des adresses électroniques des personnes de contact pour les formules de comptables et les bulletins de vérification est temporairement tenue à jour et publiée en dehors des recueils. Veuillez vous référer à la circulaire n° 75/2020 du Bureau international de l'UPU. La personne de contact au Bureau international de l'UPU pour la mise à jour de cette liste est : jean-marc.coeffic@upu.int.		38	Documents fixés aux colis correspondants
Nom du bureau:	BAMAKO COLIS POSTAUX		38.1	Les documents annexés à la feuille de route
Nom:	Mme Caroline MAIGA		Service à la clientèle	
Fonction:	Chef de Centre		39	Système de suivi en ligne fournis
Adresse:	BAMAKO DARSALAM AVENUE DE LA LIBERTE (ROUTE DE KOULOUBA) PORTE 473		39.1	Adresse du site Web pour obtenir des informations concernant les colis
Tél:	1: (+223)63255323 2: (+223)20227352		http://globaltracktrace.ptc.post/gtt.web/	
Fax:	(+223)20225345		39.2	langues dans lesquelles les données de suivi peuvent être obtenues
E-Mail:	caroline.maiga@laposte.ml colis@laposte.ml		Français Anglais	
Demandes de retrait de colis, de modification ou de correction d'adresse			Service aux opérateurs désignés	
35	Acceptation de demandes de retrait de colis, de modification ou de correction d'adresse	Oui	40.	Système de réclamations par Internet pour les colis
35.1	Bureau central (dans le pays de destination) auquel les demandes doivent être adressées		40.1	Coordonnées du bureau chargé du traitement des réclamations concernant les colis postaux

La Poste du Mali

MLA

Nom du bureau: BAMAKO COLIS POSTAUX
 Nom: M. Georges KONE
 Fonction: Chef Service Normes et Qualité
 Adresse: Direction Générale de LA POSTE
 Avenue de la Liberté Porte 473 Darsalam Bamako
 Tél: 1: (+223)66753662
 2: (+223)
 (+223)
 Fax: (+223)
 E-Mail: reclamations@laposte.ml
 georges.kone@laposte.ml

Heures d'ouverture du service des réclamations ainsi que les jours de fermeture hebdomadaire de ce service

Heures d'ouverture (Local)

Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2
Lundi	07:30-12:30	13:00-16:00
Mardi	07:30-12:30	13:00-16:00
Mercredi	07:30-12:30	13:00-16:00
Jeudi	07:30-12:30	13:00-16:00
Vendredi	07:30-12:30	14:30-17:30
Samedi	-	-
Dimanche	-	-

Langues Français

Jours fériés nationaux**41.1 Jours fériés nationaux**

Jours fériés nationaux en 2023

Mois	Date(s)	Jours fériés nationaux – Description
Janvier	1	Jour de l'an
Janvier	20	Fête de l'Armée
Mars	26	Journée des Martyrs
Avril	10	Lundi de Pâques
Avril	22	Eid al-Fitr (Fête de fin de Ramadan)
Mai	1	Journée des Travailleurs
Mai	25	Journée de l'Afrique
Juin	29	Aïd al-Adha (Fête de Tabaski)
Juillet	19	Jour de l'an Musulman
Septembre	22	Jour de l'Indépendance
Septembre	28	Anniversaire du Prophète
Octobre	5	Baptême du Prophète
Décembre	25	Jour de Noël

Jours fériés nationaux en 2024

Mois	Date(s)	Jours fériés nationaux – Description
Janvier	1	Jour de l'An
Janvier	14	Journée de la Souveraineté retrouvée
Janvier	20	Fête de l'Armée
Mars	26	Journée des Martyrs
Avril	1	Lundi de Pâques
Avril	10	Fête de fin du Ramadan (Aïd al-Fitr)
Mai	1	Fête du Travail
Mai	25	Journée de l'Afrique
Juin	17	Fête de la Tabaski
Septembre	16	Anniversaire du prophète (Maoulid)
Septembre	22	Fête de l'Indépendance
Septembre	23	Baptême du Prophète
Décembre	25	Noël

Jours fériés régionaux/locaux**41.2 Jours fériés régionaux/locaux**

Jours fériés régionaux/locaux en

Mois	Date(s)	Jours fériés régionaux/locaux – Localités et description
------	---------	--

Annulation des droits**42 Annulation des droits quand ils concernent**

42.1	Renvoi du colis à l'expéditeur	Non
42.2	Réexpédition du colis vers une tierce partie	Non
42.3	Abandon du colis par l'expéditeur	Oui
42.4	Perte ou destruction du colis	Oui
42.5	Spoliation ou avarie du colis	Oui

Réexpédition à l'intérieur du pays de destination

43.1	Réexpédition effectuée en l'absence de demande de la part de l'expéditeur ou du destinataire	Non
43.2	Perception de frais en cas de réexpédition	Non
43.3	Montant des frais de réexpédition (DTS)	

Commentaires:

Dispositions diverses – Exploitation du service des colis

44.1	Service des colis exploité par votre opérateur postal désigné	Oui
44.2	Service des colis exploité par une ou plusieurs entreprises de transport	Non

44.3 Prestation du service des colis sur l'ensemble du territoire national Oui

Codes postaux	Localités

Bureau(x) d'échange chargé(s) du traitement des colis

45 Coordonnées des bureaux d'échange chargés du traitement des colis postaux

Nom du bureau: BAMA KO COLIS POSTAUX
 Code CTCI: MLBKOA
 Nom: Mme Caroline MAIGA
 Fonction: Chef de Centre des Colis Postaux
 Adresse: Direction Générale
 Avenue de la Liberté Porte 473 Darsalam
 Bamako
 Tél: 1: (+223)63255323
 2: (+223)20227352
 Fax: (+223)20225345
 E-Mail: caroline.maiga@laposte.ml
 colis@laposte.ml

Heures d'ouverture du service et le ou les jours d'ouverture du bureau d'échange pendant la semaine

Heures d'ouverture (Local)

Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2
Lundi	07:30-12:30	13:00-16:00
Mardi	07:30-12:30	13:00-16:00
Mercredi	07:30-12:30	13:00-16:00
Jeudi	07:30-12:30	13:00-16:00
Vendredi	07:30-12:30	14:30-17:30
Samedi	-	-
Dimanche	-	-

Observations/commentaires:

Normes de distribution

46-47 Voir les annexes.

Code à barres

48 Modèle de code à barres apposé sur la totalité des colis postaux internationaux sortants.



Normes de distribution - Colis-avion

Nom du BE BAMA KO COLIS
 Code CTCL MLBKO A
 Téléphone (+223)63 25 53 23 / 20 22 73 52
 Télécopie (+223)20 22 53 45
 Horaires de fonctionnement lun - ven: 07:30 à 16:00; sam et dim: fermés
 De l'aéroport de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone					
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6
Lun	00:00 - 10:00	Mar	Mer	Lun+1	Ven+1	---	---
Lun	10:01 - 23:59	Mer	Jeu	Mar+1	Lun+2	---	---
Mar	00:00 - 10:00	Mer	Jeu	Mar+1	Lun+1	---	---
Mar	10:01 - 23:59	Jeu	Ven	Mer+1	Mar+2	---	---
Mer	00:00 - 10:00	Jeu	Ven	Mer+1	Mar+1	---	---
Mer	10:01 - 23:59	Ven	Lun	Jeu+1	Mer+2	---	---
Jeu	00:00 - 10:00	Ven	Lun	Jeu+1	Mer+1	---	---
Jeu	10:01 - 23:59	Lun	Mar	Ven+1	Jeu+2	---	---
Ven	00:00 - 10:00	Lun	Mar	Ven+1	Jeu+1	---	---
Ven	10:01 - 23:59	Mar	Mer	Lun+1	Ven+2	---	---
Sam	00:00 - 23:59	Mar	Mer	Lun+1	Ven+1	---	---
Dim	00:00 - 23:59	Mar	Mer	Lun+1	Ven+1	---	---

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
	Bamako, Kati.

Zone 2:

Codes postaux	Villes
	Baguineda, Bla, Bougouni, Fana, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti, Ouélessebouyou, San, Ségou, Sevaré, Sofara, Tominian.

Zone 3:

Codes postaux	Villes

	Bafoulabé, Ballé, Banamba, Bandiagara, Bankass, Baraouéli, Diabali, Diamou, Diéma, Djénne, Dioïla, Dioro, Douentza, Kangaré, Kersignané, Gao, Kadiolo, Kangaba, Manantali, Kéniéba, Tombouctou, Lany, Macina, Mahina, Markala, Nara, Narena, Niono, Nioro, Siby, Tafacirga, Tènenkou, Touba, Yanfolila, Yélimané, Yorosso, Zégoua.
--	--

Zone 4:

Codes postaux	Villes
	Dire, Gourma –Rharous, Hombori, Kidal, Kignan, Tessalite, Youwarou, Niafouké, Ménaka, Bourem, Goundam.

Zone 5:

Codes postaux	Villes

Zone 6:

Codes postaux	Villes

Arrivée au bureau d'échange:

10:00

Temps de dédouanement:

Envois passibles de droits de douane:

10 à 15 min

Envois non passibles de droits de douane:

2 à 3 min

Observations:

Normes de distribution - Colis de surface

Nom du BE BAMA KO COLIS

Code CTCI MLBKOA

Téléphone (+223)63255323

Télécopie (+223)

Horaires de fonctionnement lun - ven: 07:30 à 16:00; sam et dim: fermés

De l'aéroport/port/BE de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone					
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6
Lun	00:00 - 10:00	Mar	Mer	Lun+1	Ven+1	---	---
Lun	10:01 - 23:59	Mer	Jeu	Mar+1	Lun+2	---	---
Mar	00:00 - 10:00	Mer	Jeu	Mar+1	Lun+1	---	---
Mar	10:01 - 23:59	Jeu	Ven	Mer+1	Mar+2	---	---
Mer	00:00 - 10:00	Jeu	Ven	Mer+1	Mar+1	---	---
Mer	10:01 - 23:59	Ven	Lun	Jeu+1	Mer+2	---	---
Jeu	00:00 - 10:00	Ven	Lun	Jeu+1	Mer+1	---	---
Jeu	10:01 - 23:59	Lun	Mar	Ven+1	Jeu+2	---	---
Ven	00:00 - 10:00	Lun	Mar	Ven+1	Jeu+1	---	---
Ven	10:01 - 23:59	Mar	Mer	Lun+1	Ven+2	---	---
Sam	00:00 - 23:59	Mar	Mer	Lun+1	Ven+1	---	---
Dim	00:00 - 23:59	Mar	Mer	Lun+1	Ven+1	---	---

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
	Bamako, Kati.

Zone 2:

Codes postaux	Villes
	Baguineda, Bla, Bougouni, Fana, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti, Ouélessebouyou, San, Ségou, Sevaré, Sofara, Tominian.

Zone 3:

Codes postaux	Villes

	Bafoulabé, Ballé, Banamba, Bandiagara, Bankass, Baraouéli, Diabali, Diamou, Diéma, Djénne, Dioïla, Dioro, Douentza, Kangaré, Kersignané, Gao, Kadiolo, Kangaba, Manantali, Kéniéba, Tombouctou, Lany, Macina, Mahina, Markala, Nara, Narena, Niono, Nioro, Siby, Tafacirga, Tènenkou, Touba, Yanfolila, Yélimané, Yorosso, Zégoua.
--	--

Zone 4:

Codes postaux	Villes
	Dire, Gourma –Rharous, Hombori, Kidal, Kignan, Tessalite, Youwarou, Niafouké, Ménaka, Bourem, Goundam.

Zone 5:

Codes postaux	Villes

Zone 6:

Codes postaux	Villes

Arrivée au bureau d'échange:

10:00

Temps de dédouanement:

Envois passibles de droits de douane:

30 min

Envois non passibles de droits de douane:

15 min

Observations:

Dernière date de validation: Da V1 01/11/2020